

**Zeitschrift:** Schweizerisches Handelsamtsblatt = Feuille officielle suisse du commerce = Foglio ufficiale svizzero di commercio  
**Band:** 19 (1901)  
**Heft:** 182

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Abonnements:

Schweiz: Jährlich Fr. 6.  
2tes Semester . . . 3.  
Ausland: Zuschlag des Porto.  
Es kann nur bei der Post  
abonniert werden.

Prix einzelner Nummern 10 Cts.

## Abonnements: fr.

Suisse: un an . . . fr. 6.  
2<sup>e</sup> semestre . . . 3.  
Etranger: Plus frais de port.  
On s'abonne exclusivement  
aux offices postaux.

Prix du numéro 10 cts.

## Schweizerisches Handelsamtsblatt

## Feuille officielle suisse du commerce — Foglio ufficiale svizzero di commercio

Erscheint 1—2mal täglich, ausgenommen Sonn- und Feiertage.	Redaktion und Administration im Eidgenössischen Handelsdepartement.	Rédaction et Administration au Département fédéral du commerce.	Parait 1 à 2 fois par jour, les dimanches et jours de fête exceptés.
Annoncen-Pacht: Rudolf Mosse, Zürich, Bern etc. Insertionspreis: 25 Cts. die viergespaltene Borgiszelle (für das Ausland 35 Cts.).		Régie des annonces: Rodolphe Mosse, Zurich, Berne, etc. Prix d'insertion: 25 cts. la ligne d'un quart de page (pour l'étranger 35 cts.).	

## Inhalt — Sommaire

Handelsregister. — Registre du commerce. — Fabrik- und Handelsmarken. — Marques de fabrique et de commerce. — Chinas Aussenhandel im Jahre 1900. — Ausländische Banken. — Banques étrangères.

## Amtlicher Teil — Partie officielle

Handelsregister. — Registre du commerce. — Registro di commercio.

I. Hauptregister — I. Registre principal — I. Registro principale

Bern — Berne — Berna  
Bureau Biel.

1901. 17. Mai. Achille Bourquin, von Villeret, Georges Frédéric Sauter, von Geuf, und Ferdinand Bachschmid, von Biel, alle in Biel wohnhaft, haben unter der Firma **Bourquin Sauter & Co** in Biel eine Kommanditgesellschaft eingegangen, welche mit dem 1. Mai 1901 begonnen hat. Unbeschränkt haftende Gesellschafter sind: Achille Bourquin und Georges-Frédéric Sauter, während Ferdinand Bachschmid Kommanditär ist mit einer Kommanditensumme von Franken zwanzigtausend (Fr. 20,000). Natur des Geschäftes: Uhrenfabrikation und Uhrenhandel. Geschäftslokal: Schützengasse 37.

Bureau Langnau (Bezirk Signau).

17. Mai. Die Firma **C. Studer** in Langnau (S. H. A. B. Nr. 44 vom 26. Februar 1894, pag. 175, und Nr. 261 vom 18. September 1896, pag. 1073) ist infolge Absterbens des Inhabers Carl Studer sel. erloschen. Aktiven und Passiven gehen über auf die neue Firma «C. Studer Wittwe», in Langnau. Inhaberin der Firma **C. Studer Wittwe** in Langnau ist Marie Anna Studer, geb. Wechmüller, von und in Langnau. Diese Firma hat Aktiven und Passiven der erloschenen Firma «C. Studer» übernommen und erteilt Prokura an den Sohn der Firmainhaberin, Arnold Studer, von und in Langnau. Natur des Geschäftes: Bleicherei, Appretur und Sodafabrikation.

Bureau de Saignelégier (district des Franches-Montagnes).

10. Mai. Sous la dénomination de **Société d'embellissement de Saignelégier**, il est fondé à Saignelégier, une société dont le but est de développer parmi ses membres et la population en général le goût des embellissements. Elle étudiera aussi la question de l'industrie des étrangers et favorisera tout ce qui pourra contribuer à la développer. Les statuts portent les dates des 10 juin et 4 juillet 1899. La société a son siège à Saignelégier. Quiconque veut faire partie de la société devra en faire la demande au comité qui est chargé de recevoir les nouveaux membres et d'exclure ceux qui nuiraient à la bonne marche de la société; on peut recourir à l'assemblée contre les décisions du comité concernant l'admission et l'exclusion des membres. Les ressources de la société sont les suivantes: 1<sup>o</sup> la cotisation annuelle minimale de fr. 1; 2<sup>o</sup> les subsides des autorités; 3<sup>o</sup> les dons volontaires. La durée de la société est illimitée. Les organes de la société sont: 1<sup>o</sup> l'assemblée générale, 2<sup>o</sup> le comité. Chaque année, il y aura une assemblée générale que le comité convoquera ordinairement en janvier pour passer les comptes de l'exercice écoulé, renouveler le comité, décider les travaux à exécuter dans le courant de l'année. Une assemblée générale extraordinaire devra être convoquée sur la demande motivée du dixième des sociétaires; les convocations seront faites par cartes adressées à chaque membre et aussi par la voie du journal local. Le comité est élu pour une année par l'assemblée générale; il se compose d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire-caissier et de huit membres; il se réunit aussi souvent que nécessaire sur convocations du président. La société est représentée vis-à-vis des tiers par le président et le secrétaire du comité qui signent conjointement. Les engagements de la société ne sont garantis que par l'avoire de celle-ci. La révision des statuts et la dissolution de la société ne peuvent être décidées que par les trois quarts des membres présents. En cas de dissolution de la société, les biens seront remis à la municipalité de Saignelégier, qui les administrera jusqu'à ce qu'une société poursuivant un but analogue, présentera les garanties suffisantes. Le président est Gustave Krentel-Billon; le vice-président est François Beuret, et le secrétaire-caissier est Edmond Grimaitre, tous à Saignelégier.

Appenzel A.-Rh. — Appenzel-Rh. ext. — Appenzello est.

1901. 17. Mai. Die Firma **E. J. Baff** in Herisau (S. H. A. B. Nr. 212 vom 30. Oktober 1891, pag. 860) ist infolge Verkaufs des Geschäftes erloschen.

Waadt — Vaud — Vaud  
Bureau d'Aigle.

1910. 15. Mai. Le chef de la maison **Marie Dupertuis-Kalbfuss**, à Aigle, est Marie-Louise, fille de feu Abram Kalbfuss, veuve d'Auguste Dupertuis, d'Ormont-dessous, domiciliée à Aigle. Genre de commerce: Charcuterie, fromage, beurre, œufs. Bureau: Aigle.

Bureau de Lausanne.

13. Mai. La raison sociale **Fanton & Gerth**, à Lausanne, fruits, primeurs et vins (F. o. s. du c. du 19 mai 1899), est radiée ensuite de dissolution de cette société.

13. Mai. Le chef de la maison **Guillaume Gerth**, à Lausanne, est Guillaume Gerth, de Diebach a. Haag (Grand duché de Hesse), domicilié à Lausanne. Genre de commerce: Vins, fruits et primeurs. Magasins: 1, Place du Pont; 11-12, Rue du Flon, et 34, Rue du Pré.

13. Mai. Le chef de la maison **Fanton Joseph** à Lausanne, est Joseph Fanton, de Voiron (Isère), domicilié à Lausanne. Genre de commerce: Vins, fruits et primeurs. Magasin: 2, Rue St-Martin.

13. Mai. La liquidation de la **Société immobilière de Rosemont A**, société anonyme dont le siège est à Lausanne (F. o. s. du c. des 25 juillet 1892, 30 décembre 1898 et 7 mai 1900), étant terminée, cette raison sociale est radiée.

Bureau de Moudon.

15. Mai. La **Société des Intérêts catholiques dans les districts de Moudon et Oron**, dont le siège est à Moudon (F. o. s. du c. du 19 mai 1897, page 559), fait inscrire que son président actuel est Emmanuel Théraulaz, prêtre-desservant, à Moudon.

Bureau de Vevey.

14. Mai. La société en nom collectif **Cornuz et Dacheux**, à Vevey (F. o. s. du c. du 9 janvier 1901, n<sup>o</sup> 7, page 27), est radiée ensuite de cessation de commerce.

15. Mai. Le chef de la maison **David Studer**, à Montreux, est David, fils de feu Gaspard Studer, de Tourtemagne (Lovèche-Valais), domicilié à Montreux. Genre de commerce: Exploitation du café-restaurant et pension de la couronne. Domicile: Avenue des Alpes, à Montreux.

Bureau d'Yverdon.

15. Mai. La société en nom collectif **Grosch & Greiff** ayant transféré son établissement principal de La Chaux-de-Fonds à Neuchâtel, il en résulte que la **Succursale d'Yverdon** (F. o. s. du c. du 12 octobre 1898, page 1181), dépend maintenant de la maison inscrite à Neuchâtel.

Neuenburg — Neuchâtel — Neuchâtel

Bureau de La Chaux-de-Fonds.

1901. 15. Mai. La procuration conférée par la maison **Yeuvé G. Metzner**, à La Chaux-de-Fonds (F. o. s. du c. du 8 février 1900, n<sup>o</sup> 44), à Albert Lecoultré, est radiée depuis le 15 mai 1901.

15. Mai. La maison **W. E. Gauthier**, à La Chaux-de-Fonds (F. o. s. du c. du 4 juin 1897, n<sup>o</sup> 150), ajoute à sa raison de commerce la mention «à la maison moderne» ensuite que la raison actuelle est **W. E. Gauthier, à la Maison Moderne**.

15. Mai. La société en nom collectif **Léopold Weill & Co**, à La Chaux-de-Fonds (F. o. s. du c. du 14 février 1901, n<sup>o</sup> 51), est dissoute ensuite de renonciation des titulaires. La liquidation sera opérée sous la raison **Léopold Weill & Co, en liquidation**, par les deux associés indéfiniment responsables Léopold Weill et Louis-Paul Jacot, lesquels engagent la société par leur signature collective.

15. Mai. La raison **P. Nicolet-Juillerat**, à La Chaux-de-fonds (F. o. s. du c. du 29 mars 1893, n<sup>o</sup> 79), est éteinte ensuite de renonciation du titulaire.

15. Mai. Paul Nicolet-Juillerat, de La Sagne, et Albert Lecoultré, du Chénil (Vaud), les deux domiciliés à La Chaux-de-Fonds, ont constitué à La Chaux-de-Fonds, sous la raison sociale **Nicolet-Juillerat & Lecoultré**, une société en nom collectif commencée le 15 mai 1901. Genre de commerce: Polissage et finissage de boîtes de montres. Bureaux: 20, Rue du Rocher.

Inscription d'office. 15. Mai. Sur la réquisition du bureau du registre du commerce de La Chaux-de-Fonds, à teneur de l'art. 26, al. 2, du règlement sur le registre du commerce et la Feuille officielle suisse du commerce:

Le chef de la maison **Charles Bollini**, à La Chaux-de-Fonds, est Charles Bollini, de Roggiano (Italie), domicilié à La Chaux-de-Fonds. Genre de commerce: Entreprise de maçonnerie. Bureaux: 5a Rue de Gibraltar.

Genève — Genève — Ginevra

1901. 14. Mai. Suivant procès-verbal dressé par M<sup>e</sup> F. H. Picot, et son collègue, notaires, à Genève, le 2 mai 1901, il a été constitué sous la dénomination de **Société de construction du Trèfle blanc**, une société anonyme ayant pour objet l'achat, la construction et l'exploitation ainsi que la vente d'immeubles sis à Genève, ou dans sa banlieue. Son siège est à Genève, chez Th. L'Huillier et fils, régisseurs, 5, Rue Petitot. Sa durée est illimitée. Le capital social est fixé à soixante-dix mille francs (fr. 70,000). Il est divisé en 140 actions au porteur, de fr. 500 chacune. La société est administrée par un conseil d'administration de trois à cinq membres élus par l'assemblée générale pour une période de six ans et indéfiniment rééligibles. Pour les actes à passer, le conseil d'administration peut spécialement déléguer deux de ses membres et les autoriser à représenter la société dans ces actes et à les signer en son nom. Pour les trois premières années, le conseil d'administration est composé de: Paul Stalel, entrepreneur, demeurant à Plainpalais; Charles Hensler, entrepreneur de serrurerie, demeurant à Genève; Jean L'Huillier, régisseur, demeurant à Genève; Léon Bovy, architecte, demeurant à Genève, et Jean Boissonnas, ingénieur, demeurant à Genève. Les publications émanant de la société seront faites dans la Feuille d'avis officielle de Genève.

14. Mai. Suivant procès-verbal dressé par M<sup>e</sup> E. H. Picot, et son collègue, notaires, à Genève, le 2 mai 1901, il a été constitué sous la dénomination de **Société de construction du Trèfle vert**, une société anonyme ayant pour objet l'achat, la construction et l'exploitation ainsi

que la vente d'immeubles, sis à Genève, ou dans sa banlieue. Son siège est à Genève, chez Th. L'Huillier et fils, régisseurs, 5, Rue Petitot. Sa durée est illimitée. Le capital social est fixé à trente mille francs (fr. 30.000). Il est divisé en 60 actions au porteur, de fr. 500 chacune. La société est administrée par un conseil d'administration de trois à cinq membres élus par l'assemblée générale pour une période de six ans et indéfiniment rééligibles. Pour les actes à passer, le conseil d'administration peut spécialement déléguer deux de ses membres et les autoriser à représenter la société dans ces actes et à les signer en son nom. Pour les trois premières années le conseil d'administration est composé de Paul Stalet, entrepreneur, demeurant à Plainpalais; Charles Hensler, entrepreneur de serrurerie, demeurant à Genève; Jean L'Huillier, régisseur, demeurant à Genève; Léon Bovy, architecte, demeurant à Genève, et Jean Boissonnas, ingénieur, demeurant à Genève. Les publications émanant de la société seront faites dans la Feuille d'avis officielle de Genève.

Eidg. Amt für geistiges Eigentum. — Bureau fédéral de la propriété intellectuelle.

## Marken. — Marques.

Eintragungen. — Enregistrements.

N° 13,428. — 15 mai 1901, 8 h. a.

E. Bousson, fabricant,  
Porrentruy (Suisse).

Montres, parties de montres, étuis  
et leurs emballages.



N° 13,429. — 15 mai 1901, 9 h. a.

E. Krenger, fabricant,  
Moutier (Suisse).

Montres, parties de montres, étuis  
et leurs emballages.



N° 13,430. — 15 mai 1901, 9 h. a.

C. Meyer-Graber, fabricant,  
Chaux-de-Fonds (Suisse).

Montres, parties de montres, étuis  
et leurs emballages.



Nr. 13,431. — 15. Mai 1901, 9 Uhr a.

Theiler & Schneeli, Fabrikanten,  
Luzern (Schweiz).

Laçures (Fischbeinersatz); Buses (Corset-  
schliesser); Corsets; Schweissblätter; **Jurassia**  
Papierkragen; Bänder, baumwollene, halbseidene  
und seidene.

Nr. 13,432. — 15. Mai 1901, 9 Uhr a.

Theiler & Schneeli, Fabrikanten,  
Luzern (Schweiz).

Laçures (Fischbeinersatz); Buses (Corset-  
schliesser); Corsets; Schweissblätter; **Helvetia**  
Papierkragen; Bänder, baumwollene, halbseidene  
und seidene.

Nr. 13,433. — 15. Mai 1901, 9 Uhr a.

The Continental Bodega Company (Filiale des Hauses in Brüssel),  
Zürich (Schweiz).

Weine und sämtliche Mineralwasser.

# SCHWEIZER PERLE

N° 13,434. — 17 mai 1901, 9 h. a.

Russ-Suchard & C<sup>ie</sup>, fabricants,  
Neuchâtel-Serrières (Suisse).

Chocolats, cacao et articles de confiserie.



N° 13,435. — 17 mai 1901, 8 h. a.

Leuba frères, fabricants,  
Fleurier (Suisse).

Articles d'horlogerie et de bijouterie;  
pièces à musique.

(Transmission du n° 2788 de Fritz Bovet, enregistré  
pour montres et boîtes de montres.)



N° 13,436. — 17 mai 1901, 8 h. a.

Leuba frères, fabricants,  
Fleurier (Suisse).

Articles d'horlogerie et de bijouterie;  
pièces à musique.

(Transmission du n° 2862 de Fritz Bovet, enregistré  
pour boîtes et mouvements de montres, cadrans,  
étuis, clefs et boutons dorés.)



N° 13,437. — 17 mai 1901, 8 h. a.

Leuba frères, fabricants,  
Fleurier (Suisse).

Articles d'horlogerie et de bijouterie;  
pièces à musique.

(Transmission du n° 2872 de Fritz Bovet, enregistré  
pour boîtes et mouvements de montres, cadrans, étuis,  
clefs et boutons dorés.)



N° 13,438. — 17 mai 1901, 8 h. a.

Leuba frères, fabricants,  
Fleurier (Suisse).

Articles d'horlogerie et de bijouterie; pièces  
à musique.

(Transmission du n° 2933 de Fritz Bovet, enregistré pour articles  
d'horlogerie et de bijouterie.)



N° 13,439. — 17 mai 1901, 8 h. a.

Leuba frères, fabricants,  
Fleurier (Suisse).

Articles d'horlogerie et de bijouterie; pièces  
à musique.

(Transmission du n° 2994 de Fritz Bovet, enregistré pour articles  
d'horlogerie et de bijouterie.)



N° 13,440. — 17 mai 1901, 8 h. a.

Leuba frères, fabricants,  
Fleurier (Suisse).

Articles d'horlogerie et de bijouterie; pièces  
à musique.

(Transmission du n° 2995 de Fritz Bovet, enregistré pour articles  
d'horlogerie et de bijouterie.)



N° 13,441. — 17 mai 1901, 8 h. a.

Leuba frères, fabricants,  
Fleurier (Suisse).

Articles d'horlogerie et de bijouterie; pièces  
à musique.

(Transmission du n° 2996 de Fritz Bovet, enregistré pour articles  
d'horlogerie et de bijouterie.)



N° 13,442. — 17 mai 1901, 8 h. a.

Leuba frères, fabricants,  
Fleurier (Suisse).

Articles d'horlogerie et de bijouterie; pièces  
à musique.

(Transmission du n° 3003 de Fritz Bovet, enregistré pour  
articles d'horlogerie et de bijouterie.)



N° 13,443. — 17 mai 1901, 8 h. a.

Leuba frères, fabricants,  
Fleurier (Suisse).

Articles d'horlogerie et de bijouterie; pièces  
à musique.

(Transmission du n° 3009 de Fritz Bovet, enregistré pour  
articles d'horlogerie et de bijouterie.)



N° 13,444. — 17 mai 1901, 8 h. a.

Leuba frères, fabricants,  
Fleurier (Suisse).

Articles d'horlogerie et de bijouterie;  
pièces à musique.

(Transmission du n° 10034 de Fritz Bovet, enregistré pour  
articles d'horlogerie et de bijouterie.)





**WEGGIS** Vierwaldstätter See.  
**Hôtel & Pension Bellevue**  
ist für die  
**Frühjahrssaison**  
**eröffnet.**  
Prospekte und Tarif zu Diensten.  
Höflichst empfiehlt sich  
(473) **Oscar Michel.**

**Société des Hôtels de Villars**  
**Grands Hôtels du Mueran et de Belle-Vue.**

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour jeudi, 6 juin 1901, à 3 heures de l'après-midi, au Grand Hôtel du Mueran, à Villars.

**Ordre du jour:**

- 1° Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 1900.
- 2° Lecture du rapport de MM. les commissaires-vérificateurs.
- 3° Répartition du bénéfice net de 1900.
- 4° Pouvoirs à donner au conseil d'administration pour contracter un emprunt hypothécaire de fr. 100,000 pour de nouvelles constructions et améliorations des hôtels.
- 5° Nomination du conseil d'administration.
- 6° Nomination de deux commissaires-vérificateurs pour 1901.
- 7° Autres objets statutaires.

Le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi que le rapport des commissaires-vérificateurs seront à la disposition de MM. les actionnaires à partir du 20 mai, à la banque Chs. Schmidhauser & Cie., à Lausanne, qui délivrera les cartes d'admission à l'assemblée sur présentation des actions.

**Le conseil d'administration.**

NB. Sur présentation de leur carte de présence, les actionnaires jouiront le jour de l'assemblée d'une réduction de 50% sur le Chemin de fer Bex-Cryon-Villars. Les billets devront être pris au bureau de la compagnie, Place du Marché, à Bex. (896)

**Société Suisse pour l'Industrie du Sucre.**

Le conseil d'administration informe Messieurs les actionnaires qu'il a décidé d'appeler le dernier versement de 25% sur les actions, soit:

**Fr. 50 par titre, pour le 1<sup>er</sup> juillet 1901.**

Ce versement devra être effectué à la date ci-dessus chez MM. d'Espine Fatio & Co, 12, Rue Diday, à Genève, et chez leurs correspondants:

MM. Ch. Masson & Co, à Lausanne,  
Sanguinetti frères, à Bologne,  
Cassa di Risparmio, à Massa-Lombarda,  
Banca Commerciale Italiana, à Milan,

qui délivreront simultanément aux porteurs les titres définitifs entièrement libérés, contre remise des récépissés provisoires des trois premiers versements. Genève, le 20 mai 1901.

(894)

**Le conseil d'administration.**

**Bank in Zürich.**

Wir empfehlen zu sicherster Verwahrung von Dokumenten, Wertschriften, Pretiosen etc. die

**Tresor-Einrichtung (Safe-Deposit)**

in unserer Stahlpanzerkammer im Souterrain des Bankgebäudes. Der Mietpreis beträgt für Fächer gewöhnlicher Grösse 5 Fr. für drei Monate und 20 Fr. für 1 Jahr.

Die Anlage hat eine bedeutende Vermehrung der Fächer erfahren und wir laden Interessenten ein, die Einrichtung zu besichtigen.

(839)

**Die Direktion.**

**Privat-Heilanstalt „Friedheim“**

in Zihlschlacht (Thurgau), nach den modernsten Anforderungen erweitert und eingerichtet zur Aufnahme von

**Alkohol-, Morphium- und Nervenkranken,**

die aus irgend einem Grunde überwachungsbedürftig sind

(1924)

Besitzer u. Leiter: **Dr. Krayenbühl.**

**Schweiz. Kaufmännischer Verein.**

Centralsbureau für Stellenvermittlung, Zürich, Sistr. 20

Verband  
von  
59 kaufmännischen  
Vereinen.

Filialen in Basel, Bern, Gené, Lausanne, Luzern, St. Gallen, London und Paris.

Wir empfehlen unsere **kostenfreie Stellenvermittlung** den Handelshäusern, Kanzleien und Verwaltungen für Verschaffung von Buchhaltern, Kanzlisten, Korrespondenten, Reisenden, Verkäufern, Lageristen etc. Zahlreiche, tüchtige Bewerber. Genaue Information über jeden einzelnen Kandidaten. Specialbedingungen für Zuweisung von Lehrlingen oder Volontären. (817)

**Berner Oberland-Bahnen.**

Die Herren Aktionäre werden gemäss § 8 der Statuten zu der ordentlichen Generalversammlung, welche Samstag, den 8. Juni 1901, vormittags 11 Uhr, im Hotel Pfistern in Bern stattfindet, eingeladen.

**Traktanden:**

- 1) Abnahme des Geschäftsberichtes und der Rechnung pro Ende 1900 auf Bericht der Revisoren hin. Dechargeerteilung an die Verwaltungsbehörden.
- 2) Beschluss über Verwendung des Jahresergebnisses.
- 3) Wahlen in den Verwaltungsrat.
- 4) Wahl der Kontrollstelle.

Die Stimmkarten für die Generalversammlung, die zugleich als Eintrittskarten dienen, können gegen Vorweisung der Aktien oder gegen genügenden Ausweis über den Besitz derselben vom 1. Juni hinweg in

**Interlagen: bei der Betriebsdirektion,**

Bern: » » Eidgenössischen Bank,  
» » den Herren Marquard & Co,  
» » Herrn Burkhart-Grüner,

Basel: » » der Eidgenössischen Bank,  
» » Basler Handelsbank,

Zürich: » » den Herren Passavant & Co,  
» » der Eidgenössischen Bank,  
» » den Herren Schuppisser, Vogel & Co,  
» » der Leihkasse Enge

bezogen werden.

Die Herren Aktionäre können an den gleichen Orten vom 1. Juni an den Geschäftsbericht des Verwaltungsrates erheben. (910)

Bern, den 18. Mai 1901.

Namens des Verwaltungsrates,

Der Präsident:

**J. U. Burkhart-Grüner.**

**Schulden- und Bürgschaftsruf.**

Das Bezirksgericht Zofingen hat über Jakob Hort, Fabrikant, von und in Zofingen. Inhaber der Firma J. Hort-Gugelmann, Fabrikation von Halb- und Baumwollstoffen, in Zofingen, den verbindlichen Schulden- und Bürgschaftsruf bewilligt.

Forderungen- und Bürgschaftsansprachen sind bis 22. Juni 1901 der Gemeindeschreiberei Zofingen schriftlich einzureichen. Die Unterlassung ist mit dem Verlust der Rechte bedroht. (911)

Zofingen, den 8. Mai 1901.

Das Bezirksgericht.

**Aktiengesellschaft Kurhaus Weissbad.**

Die Herren Aktionäre werden hiermit zur

**III. ordentlichen Generalversammlung (Fortsetzung)**

welche Dienstag, den 29. Mai 1901, nachmittags 1 Uhr, im „Weissbad“ stattfindet, eingeladen.

**Verhandlungsgegenstände:**

- 1) Revision der Statuten.
- 2) Wahl des Verwaltungsrates.

Die Stimmkarten können vor der Versammlung im Bureau gegen Vorweisung der Aktien in Empfang genommen werden.

Weissbad, den 10. Mai 1901.

Namens des Verwaltungsrates,

(862)

Der Präsident:

**E. Dähler.**

**Zu verkaufen.**

**Für Industrielle vorzüglich geeignet.**

In Zürich, in nächster Nähe des Rohmaterialienbahnhofes, mit bester Strassenverbindung, am Tram, ist eine Liegenschaft von ca. 60,000 m<sup>2</sup>, zu verkaufen. Auf derselben wurde bisher ein bautechnisches Geschäft betrieben, maschinelle Einrichtung (Gasmotor, elektr. Beleuchtung etc.) vorhanden. Die Gebäude sind sehr solid erstellt und in bestem baulichem Zustande. Die Räumlichkeiten, gross und hell, würden sich leicht für jeden andern industriellen Zweck (Lageräume etc.) einrichten lassen. Auf dem Umgebende liessen sich event. 12 Wohnhäuser erstellen. Die Liegenschaft würde sich vorzüglich eignen für die Errichtung eines grösseren industriellen Etablissements, gleichviel welcher Branche, oder auch als Spekulationsobjekt. — Da der bisherige Inhaber sehr aus Altersrücksichten vom Geschäft zurückziehen wünscht, würden sehr günstige Kaufbedingungen gestellt. — Nähere Auskunft, Pläne etc. auf Anfragen sub Chiffre Z X 3198 an die Annoncen-Expedition Rudolf Mosse, Zürich. (839)

**Fabrikation u. Spezialität.**

Coupler- und Plombierzangen, Plomben, Perforiermaschinen, Billettdatumpressen, Numeroteurs, Siegel-, Datum- und Firmastempel, Brenneisen, Waggonschlüssel, Firmenschilder (Affchen), Hydranten- und Strassentafeln, Hausnummern, Kilometer-, Hektometer- und Gradiententafeln mit massiver, erbsener Schrift, gegossen, emailiert oder gepresst. Prägung von Korsum-, Bier- und Fabrikmarken. Velo-Nr. Diplom Zürich 1883, Médaille Paris 1889.

**H. Isler,**

(707)

mechanische Werkstätte und Gravieranstalt, Winterthur.

**Giesserei zu verkaufen**

in industriereicher Gegend der Ostschweiz, gut eingerichtet, mit alter, ausgehnter Kundschaft. Für strebsamen Fachmann vortreffliche Gelegenheit, ohne grosse finanzielle Mittel schöne Existenz zu gründen. — Offerten unter Chiffre O. F. 7296 an Orell Füssli-Annoncen, Zürich. (902)